

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 9 mai 2022 à 8 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Daniel Bourdon, préfet
M. Normand St-Amour, préfet suppléant
Mme Colette Quevillon, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Denis Lacasse, membre
M. Yves Bélanger, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Daniel Bourdon, ouvre la séance à 8 h 30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16121-05-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16122-05-22

DEMANDE POUR UN HUIS CLOS

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité de demander un huis clos. La séance est donc ajournée pour 1 heure. Il est 8 h 35.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16123-05-22

RÉOUVERTURE

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance. Il est 9 h 35.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de mai et juin 2022.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16124-05-22

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16125-05-22

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -
AVRIL 2022**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 58650 à 58807, totalisant 1 538 390.04 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022. Le chèque numéro 58495 en date du 8 mars 2022, au montant de 15 827 \$ a été annulé et remplacé par le chèque numéro 58797 daté du 27 avril 2022 au montant de 15 795.40 \$;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 519885 à 519901 (élus), les numéros 519902 à 519951 (employés), et les numéros 519952 à 520000 (employés), totalisant 155 037.44 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16126-05-22

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - AVRIL 2022

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements, portant les numéros 169 à 174, totalisant 160 732.03 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16127-05-22

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - AVRIL 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant le numéro 737, au montant de 5 888.73 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16128-05-22

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - AVRIL 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1428 à 1430, totalisant 3 917.86 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16129-05-22

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE
VILLÉGIATURE - AVRIL 2022**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 518 à 520, totalisant 139 950.22 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16130-05-22

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - AVRIL 2022

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1413 à 1423, totalisant 32 015.75 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16131-05-22

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 77 404.11 \$, incluant les intérêts, au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Daniel Bourdon, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Le 5^e rendez-vous du développement local et régional de la FQM | 27 & 28 avril 2022
- Rencontre avec M. Jean-Roch Ottawa, chef du Conseil des Atikamekw de Manawan
- Divers comités
- Rencontre et entrevues quant au dossier santé.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Administration générale :

- Projet d'espace collaboratif édifice Émile Lauzon

Ressources humaines :

- CRT | 20 avril 2022
- Entrevues postes de greffière adjointe à la Cour municipale et technicien en évaluation foncière | 21 avril 2022
- Comité de gestion | 19 avril et 3 mai 2022
- Accueil de l'inspecteur adjoint des bâtiments en TNO | 2 mai 2022
- Sélection de CV pour le poste cadre | 3 mai 2022

Informatique :

- Maintien et coordination du service de support à l'externe en l'absence du technicien informatique
- Aménagement technologique des salles Pierre Borduas et des Préfets | 26-27 et 28 avril 2022

Ingénierie:

- Rencontre avec M. Sylvain Lepage, directeur général FQM | 19 avril 2022
- Retour sur la planification du service d'ingénierie | 20 avril 2022
- Rencontre avec le service | 3 mai 2022

Communications et marketing territorial :

- Finalisation entente boutique en ligne
- Coordination de la rencontre du comité attractivité et du projet de plan d'action

Comité jeunesse :

- Comité jeunesse | 2 mai 2022

Culture :

- Sélection œuvre d'art public Poisson Blanc | 19 avril 2022
- Octroi de mandat à TRAME architecture + paysage
- Coordination projet documentaire sur le PTDN

Patrimoine immobilier :

- Rencontre C2V pour discussion carnet de santé | 27 avril 2022
- Projet de publication
- Avancement du projet de cahier à colorier et démarchage avec Centre de service scolaire

Parc linéaire :

- Préparation, coordination et accueil des journaliers du parc linéaire | 25 avril 2022
- Octroi de contrat et coordination démarrage avec LH2 pour conception tabliers de ponts avec service d'ingénierie
- Demande de prix marquage au sol
- Coordination de la rencontre de début de saison avec la Corporation du PTDN

Incendie :

- Présentation SCRSI – Ferme-Neuve | 5 mai 2022

Vitalisation :

- Rencontre du comité consultatif | 19 avril 2022
- Comité de vitalisation | 5 mai 2022

SGIRN :

- Comité de suivi PADF | 20 avril 2022
- TGIRT Nord | 28 avril 2022

IHV :

- Comité paritaire CTAL | 21 avril 2022
- Discussions et échanges CIMA et Stantec

Aménagement :

- Commission d'aménagement | 20 avril 2022
- Rencontre quant au Plan de mise en valeur du territoire public et Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public 2022-2026 | 20 avril 2022

Autres :

- Rencontre Mme Julie Bellavance, directrice générale CSSHL – Échanges dossiers | 20 avril 2022
- Rencontre M. David Bolduc, directeur général Zone Emploi - Table RH | 21 avril 2022
- DG8 | 22 avril 2022
- Rencontre avec le MAMH – Projet signature innovation | 25 avril 2022
- Rencontre Mme Céline Perrier, directrice générale TACAL | 25 avril 2022
- Séance de travail et séance du Conseil de la MRCAL | 26 avril 2022
- CA TACAL | 27 avril 2022
- Rencontres des conseils municipaux :
 - Municipalité de Lac-du-Cerf | 2 mai 2022
 - Municipalité de Kiamika | 2 mai 2022
- Comité insalubrité Rivière-Rouge | 3 mai 2022
- Comité directeur entente sectorielle CDESL | 3 mai 2022
- Comité administratif MRCAL | 9 mai 2022

CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Huissier, Cour supérieure	Demande introductive d'instance en délaissement forcé et prise en paiement
MMQ	Accusé de réception d'un avis de réclamation - 220804-ML avis d'ouverture dossier
Maison Lyse-Beauchamp	Demande de modification – Soutien à la vitalisation (a été traité au CA du 14 avril)
MCC	Avenant signé - DAF 535624 – Bonification de l'EDC
CDCHL	Renouvellement d'adhésion à la CDCHL 2022-2023
Contribuable	Lettre Incident de cyber sécurité quant à la durée de protection offerte par la MRC
Contribuable	Petites créances concernant un compte de taxes
Mun. Ferme-Neuve	Appui au développement de l'acériculture dans la MRCAL – Résolution 2022-04-087
MFFP	Chèque de 470 473,20 \$ correspondant à 90 % du montant annuel consenti à la région des Laurentides - PADF 2021-2024
FQM	Gain de la FQM concernant l'utilisation des sommes accordées aux MRC et rappel important pour le portrait global du PAUPME

Ville de Plessisville	Impacts du projet de loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions
MEI	AEQ - Plus de souplesse pour l'utilisation des sommes
SCF	Annonce officielle 19 avril - Signature ESD Égalité
Mun. La Macaza	Résolution – appui au développement de l'acériculture dans la MRCAL
Indemnipro	Concernant la réclamation Q11195 - Telebec (23041-97550)
CISSS des Laurentides	Offre de service de la Direction régionale de santé publique
CISSS des Laurentides	Questionnaire sur les initiatives municipales favorables à la santé en temps de COVID – échéance 13 mai
Maison Lyse-Beauchamp	Facturation 2022 – Soutien gare et itinérance
Intact	Police d'assurance des entreprises : 305-7359 Maison Lyse-Beauchamp
MCC	ÉCHÉANCE 31 mai 2022 : appel à projets pour la caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial
MTESS	Certificat de dépôt – Syndicat des travailleurs et travailleuses de la MRCAL (CSN)
MMQ	Avis d'ouverture de dossier no 221002 – MM – MRCAL
MCC	Avenant à signer - DAF 535037-535039-535040 - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier - Volet 1a, 1b et 2 - 2e AVENANT
L'Ass. Ukrainiens Laurentides	Renseignements généraux – L'association des Ukrainiens des Laurentides
Indemnipro	Incident survenu le ou vers le 14 avril 2022 - Chemin Forget et chemin du Lac Mallone
Contribuable	Jugement de la Cour supérieure quant au délaissement forcé de l'immeuble et des biens meubles entre M. Durocher et Le Garage UMS Monette
Anonyme	Correspondance – Propriété située au Lac Chaud, La Macaza
CALQ	Approbation des résultats- Partenariat territorial des Laurentides
UMQ	Résolution MRC-CC-14561-04-22 MRC d'Antoine-Labelle - Assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ
MSP	Copie certifiée conforme du schéma de couverture de risques de la MRC d'Antoine-Labelle
MMQ	221036 – CP avis d'ouverture dossier – MRCAL
Mun. SAL	Appui au développement de l'acériculture dans la MRC d'Antoine-Labelle
Ville de Mont-Laurier	Appui à la Coalition Santé Laurentides
MFFP	Autorisation – Installation de onze bornes sèches d'incendie dans la MRCAL

Mun. LSP	Résolution d'appui - Développement de l'acériculture dans la MRC d'Antoine-Labelle
Rexforêt	La sylviculture des jeunes forêts du Québec
Ville de La Tuque	AGG-2022-02-044 – Démarrage révision PGMR
RIDR	Rapport annuel PGMR 2016-2020 pour l'année 2021

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16132-05-22

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359 ET 482

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 14 avril 2022 au 9 mai 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16133-05-22

OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DU PROJET EDC-21-23-21 – PROJET DE CONTES ORIGINAUX POUR ENFANTS (BALADO)

ATTENDU la résolution MRC-CC-14071-04-21 autorisant le projet EDC21-23-21 Projet de contes originaux pour enfants (balado) octroyant 21 000\$ à la MRC d'Antoine-Labelle pour la réalisation du projet;

ATTENDU l'offre soumise par Benoît Desjardins et Silène Beauregard pour les différentes étapes du projet de création de contes;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de mandater Benoît Desjardins et Silène Beauregard pour la création, l'écriture, l'illustration et la mise en lecture de trois contes originaux inspirés de la région pour un montant total de 11 500 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu d'autoriser la direction générale à signer tous documents relatifs à la réalisation de ce mandat.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16134-05-22

AJOURNEMENT

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour 30 minutes. Il est 10 h 23.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16135-05-22

RÉOUVERTURE

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance. Il est 10 h 53.

ADOPTÉE

M. Daniel Bourdon quitte la séance, il est 10 h 54.

LETTRE DE PARCS CANADA DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE PARTAGE DES FRAIS DE PARCS CANADA POUR LES LIEUX PATRIMONIAUX POUR LE PROJET DE CONSERVATION DE LA GARE FERROVIAIRE DU CANADIEN PACIFIQUE À MONT-LAURIER

Les membres du comité administratif sont informés de la lettre reçue de Parcs Canada le 4 avril 2022 relativement à la demande d'aide financière en vertu du Programme national de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux patrimoniaux. Ce point sera traité à un prochain comité administratif.

**RÉSOLUTION MRC-
CA- 16136-05-22**

ÉTAT DE SITUATION | GARE DE MONT-LAURIER

ATTENDU la résolution MRC-CA-15911-11-21 quant à la réalisation du mandat de l'avis professionnel pour les travaux d'amélioration du parc linéaire et de la gare;

ATTENDU les conclusions émises par la firme C2V ainsi que les scénarios proposés;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale adjointe, ou à son défaut la directrice générale, pour entreprendre les démarches nécessaires afin de s'informer sur les termes du monitoring proposé par C2V.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION MRC-
CA- 16137-05-22**

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DES ETCHEMINS QUANT AUX EFFETS DE L'INFLATION SUR LE COÛT DE CONSTRUCTIONS, D'ENTRETIEN, D'ACHAT D'ÉQUIPEMENT, INFRASTRUCTURES ET SERVICES MUNICIPAUX DES MUNICIPALITÉS

ATTENDU la demande d'appui de la MRC des Etchemins quant aux effets de l'inflation sur le coût de constructions, d'entretien, d'achat d'équipement, infrastructures et services municipaux des municipalités, aux termes de la résolution 2022-04-34;

ATTENDU que les municipalités doivent entretenir adéquatement leurs infrastructures municipales pour la santé, la sécurité et le bien-être des citoyens;

ATTENDU la forte inflation constatée depuis plusieurs mois, voire quelques années dans les coûts de constructions, d'entretien, d'achat d'équipement de même que les coûts des services des municipalités;

ATTENDU que les municipalités n'ont pas la capacité de financer seules certaines de ces dépenses;

ATTENDU que les municipalités doivent faire des demandes d'aide financière aux deux paliers gouvernementaux, et ce, dans différents programmes;

ATTENDU que l'analyse et l'acceptation de ces subventions requièrent plusieurs semaines ou mois;

ATTENDU que les municipalités sont tenues de respecter les règles en matière d'appel d'offres et que celles-ci allongent les procédures d'acceptation des soumissions;

ATTENDU que lors de l'ouverture des soumissions, les prix ont largement dépassé les prévisions budgétaires et que les budgets prévus sont insuffisants;

ATTENDU que l'ensemble de ces dépenses affectent de plus en plus les budgets municipaux;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC des Etchemins et de demander que les programmes d'aide financière prévoient une clause d'ajustement du montant octroyé pour pallier aux hausses importantes causées par l'inflation.

Il est de plus résolu de demander aux gouvernements du Québec et du Canada de réviser les programmes d'aide financière afin d'en simplifier les critères et accélérer les confirmations d'aide financière aux municipalités.

Il est de plus résolu de transmettre cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest ainsi qu'à Mme Nadine Girault, ministre responsable de la région des Laurentides, Mme Chantale Jeannotte, députée de Labelle, Mme Marie-Hélène Gaudeau, députée de Laurentides-Labelle, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération des municipalités du Québec (FQM).

ADOPTÉE

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU QUANT À LA DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE | RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE POLICE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les membres prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau quant à la demande au ministère de la Sécurité publique quant au renouvellement de l'entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec et décident de ne pas prendre position à cet effet.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16138-05-22

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE L'ÉRABLE QUANT AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET DE FISCALITÉ MUNICIPALE - APPUI AUX PROPOS DE LA MAIRESSE DE NICOLET

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de l'Érable quant aux propos de la mairesse de Nicolet concernant les enjeux environnementaux et de fiscalité municipale, aux termes de la résolution 2022-04-124;

ATTENDU la lettre ouverte de la mairesse de Nicolet, Mme Geneviève Dubois, concernant le défi des villes et des municipalités de poursuivre leur développement dans un contexte de protection de l'environnement et de la forte dépendance des municipalités envers les revenus de taxes foncières;

ATTENDU que, tel qu'avancé par Mme Dubois, la dépendance des municipalités aux revenus de taxes foncières empêche ces dernières à prendre

de meilleures décisions sur le plan environnemental, alors qu'elles doivent faire partie de la solution;

ATTENDU que le modèle actuel de la fiscalité municipale ne peut pas tenir à moyen et long terme pour permettre aux municipalités de faire face à leurs défis de développement durable;

ATTENDU qu'une réflexion sur une refonte complète de la fiscalité municipale doit être amorcée dès maintenant pour pallier les enjeux des municipalités, tant sur les plans environnementaux, de développement et de revenus, et ce, afin de faire face à leurs obligations dans des conditions stables, prévisibles et pérennes;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'appuyer les propos tenus par la mairesse de Nicolet et de demander au gouvernement d'amorcer dès maintenant un réel chantier sur la révision en profondeur de la fiscalité municipale afin de permettre aux municipalités de mieux faire face à leurs obligations en matière de protection de l'environnement et de développement.

Il est de plus résolu de transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la députée de Labelle, Mme Chantale Jeannotte.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16139-05-22

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC BROME-MISSISQUOI QUANT À LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS POUR L'ACCÈS À L'HABITATION ABORDABLE POUR TOUS

ATTENDU la demande d'appui de la MRC Brome-Missisquoi quant à la modification des règlements pour l'accès à l'habitation abordable pour tous, aux termes de la résolution 165-0422;

ATTENDU que la MRC appuie la Déclaration municipale sur l'habitation de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et que la MRC déclare que plusieurs mesures stratégiques doivent notamment être mises en œuvre par le gouvernement du Québec;

ATTENDU que les mesures stratégiques proposées au gouvernement du Québec par la déclaration de l'UMQ incluent : l'ajout supplémentaire de logements sociaux et de logements abordables par année, le maintien d'un programme visant la création de logements abordables, la révision de la loi sur l'expropriation pour l'acquisition d'immeubles par les municipalités, la remise en état rapide des logements sociaux en mauvais état, etc.;

ATTENDU que d'autres enjeux sont également liés à l'accessibilité aux logements sociaux et aux logements abordables tels que : l'absence d'aide pour les travailleurs non admissibles au logement subventionné, mais incapable d'avoir accès à un logement abordable et la difficulté d'attribution des PSL (programme supplément au loyer) car pour l'admissibilité, le coût du logement ne peut pas dépasser 110 % du coût médian, or, peu de logements sont disponibles à ce taux;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle reconnaît qu'il y a une crise du logement sur son territoire;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à

l'unanimité d'appuyer la MRC Brome-Missisquoi et de demander à la Société d'habitation du Québec (SHQ) :

- D'augmenter substantiellement les seuils d'accessibilité des HLM et des PSL car les seuils d'accessibilité n'ont pas été modifiés depuis 2006 et ne reflètent pas les besoins et réalités actuels;
- D'augmenter le nombre de PSL (privé) sur le territoire de Brome-Missisquoi et d'augmenter le coût maximum d'admissibilité du coût des loyers pour l'attribution des PSL;
- De mettre en place des PSL d'urgence sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi;
- De réduire les niveaux de contributions du milieu (municipalité) exigés dans les programmes de construction de logements abordables et de logements sociaux;
- De demander au palier fédéral de mettre en place un soutien financier complémentaire au financement du gouvernement du Québec afin de réduire la contribution exigée aux municipalités dans les projets de logements abordables et sociaux.

ADOPTÉE

M. Daniel Bourdon revient siéger, il est 11 h 02.

DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL - CENTRE-DU-QUÉBEC QUANT AU RENOUVELLEMENT DU FONDS DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE

Les membres prennent connaissance de la demande d'appui du Comité régional en développement social - Centre-du-Québec quant au renouvellement du fonds de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale, aux termes de la résolution 2021-11-24-01. La directrice générale mentionne que ce dossier sera discuté au Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides (CPÉRL).

PROPOSITION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOUTIEN POUR MISE À JOUR ET SOUTIEN EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ POUR LES ORGANISMES MUNICIPAUX

Ce point sera traité lors d'une prochaine séance du comité administratif.

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DU SERVICE D'INGÉNIERIE

M. Pier-Luc Pouliot, CPI au service d'ingénierie de la MRC, est présent. Présentement, le service poursuit son travail sur les projets qui seront en construction cette année. Plusieurs documents ont été émis pour appels d'offres depuis la mi-mars, toutefois il en reste encore quelques-uns qui seront émis en mai.

Voici la liste des projets qui seront en construction cette année :

- 2020-KIA-01 : Chemin de la Lièvre (±2,8km)
- 2020-KIA-02 : Chemin Chapleau (±1,8km)

- 2020-CSP-01 : Chemin Tour du Lac David Nord (Traitement de surface $\pm 1,7$ km)
- 2021-MAC-01 : Chemin Tour du Lac Chaud Est - Phase 1 ($\pm 5,4$ km)
- 2020-NOM-04 : Chemin des Faucons ($\pm 11,4$ km)
- 2021-MSM-03 : Chemin Tour du Lac Gravel - Ph 3 ($\pm 2,3$ km) (Possiblement reporté en 2023)
- 2020-SALDI-02 : Chemin de Kiamika ($\pm 1,3$ km)
- 2021-SALDI-02 : Chemin Tour du Lac - Phase 2 ($\pm 2,9$ km) (Reporté en 2023)
- 2021-SALDI-01 : Chemin Diotte ($\pm 2,9$ km)
- 2020-NOM-02 : Chemin des Geais-bleus et des Bouleaux ($\pm 4,4$ km)
- 2021-MAC-02 : Chemin de la Baie Claire et chemin du Lac Caché ($\pm 17,6$ km)

Le dernier mois, les travaux du service ont consisté à faire :

Le suivi des appels d'offres pour les projets suivants :

- 2020-KIA-01 : Chemin de la Lièvre ($\pm 2,8$ km)
- 2020-KIA-02 : Chemin Chapleau ($\pm 1,8$ km)
- 2020-CSP-01 : Chemin Tour du Lac David Nord (Traitement de surface $\pm 1,7$ km)
- 2021-MAC-01 : Chemin Tour du Lac Chaud Est - Phase 1 ($\pm 5,4$ km)
- 2020-NOM-04 : Chemin des Faucons ($\pm 11,4$ km)
- 2020-NOM-02 : Chemin des Geais-bleus et des Bouleaux ($\pm 4,4$ km)

Les revues de conception pour les projets suivants:

- 2021-MSM-03 : Chemin Tour du Lac Gravel - Ph 3 ($\pm 2,3$ km) (Possiblement reporté en 2023)
- 2020-SALDI-02 : Chemin de Kiamika ($\pm 1,3$ km)
- 2021-SALDI-02 : Chemin Tour du Lac - Phase 2 ($\pm 2,9$ km) (Reporté en 2023)
- 2021-SALDI-01 : Chemin Diotte ($\pm 2,9$ km)
- 2021-MAC-02 : Chemin de la Baie Claire et chemin du Lac Caché ($\pm 17,6$ km)

M. Pouliot informe les membres que les conceptions ont été ajustées au besoin et les devis ont été travaillés au goût de M. Lussier. Il reste encore quelques vérifications à faire pour ces derniers projets, mais ils seront prêts prochainement.

Aussi, il mentionne que les relevés terrains et d'arpentage ont débutés dans la semaine du 2 mai puisque les conditions terrains le permettaient. De plus, le service a déjà commencé à travailler sur les projets en vue d'un dépôt de demande d'aide en 2022 pour des travaux prévus en 2023.

Il soulève que les dates des appels de projets pour le dépôt des demandes d'aides sont maintenant disponibles sur le site du PAVL. En effet, le dépôt d'une demande aux volets Redressement et Accélération pourra se faire à partir du 18 juillet jusqu'au 16 septembre 2022 tandis que le dépôt d'une demande d'aide au volet Soutien pourra se faire à partir du 15 août jusqu'au 30 septembre 2022. Il s'agit d'un devancement de deux semaines par rapport aux dates de dépôts de 2021.

En terminant, considérant qu'il y a seulement 2 ressources au service actuellement et une planification pour 3 ressources en 2022, une mise à jour de cette dernière a été faite ce mois-ci et toutes les municipalités concernées ont été rencontrées individuellement pour établir leurs priorités et voir si certains

projets peuvent être reportés. La planification mise à jour sera présentée sous peu.

CORRESPONDANCE DU SERVICE D'INGÉNIERIE

Aucune correspondance n'a été reçue.

RETOUR SUR LA RENCONTRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 26 AVRIL 2022

Un projet d'ordre du jour a été présenté par la directrice générale aux membres et sera transmis aux participants en vue de la rencontre prévue avec la MRC le 17 mai 2022.

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, les Activités particulières, la mise à jour des rôles et revisite, la réforme du cadastre, les demandes de révision et appel au T.A.Q. et l'équilibrage des rôles 2023-2024-2025.

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

Aucune correspondance n'a été reçue.

MODIFICATION AU BAIL À L'HÔTEL DE VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

Les membres du comité administratif sont informés d'un changement au bail de l'Édifice Gabriel-Marchand à Rivière-Rouge, notamment au niveau de la superficie occupée par l'employé du service d'évaluation de la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que par les employés de la Régie du service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Commission d'aménagement (20 avril)
- Plan de mise en valeur du territoire public - ADGMRCQ (20 avril)

- Suivi projets d'acquisition orthophotographies (27 avril)
- Rencontre conseils municipaux
 - Lac-du-Cerf et Kiamika (2 mai)
- PMSC TNO (2 mai)
- Formation planification sécurité civile (4 mai)
- SADR3 révision des PU avec le MAMH (5 mai)
- Préparation formation H Doyon (5 mai)

Parcs régionaux

SDRK :

- CA (19 avril)

PRPB :

- CA et AGA (29 avril)

Aménagement du territoire

- PIACC
 - Tenue des 4 ateliers thématiques
 - Comité de suivi (3 mai)
 - suivi chargé de projet et contrat
- SAR : acceptation partielle demande RR, préparation projet de règlement
- SADR 3e génération : Poursuite des travaux (chap. 12, 13 et 14)
- Consultation sur les transports (carte interactive)
- PDZA : Consultations publiques, révision des chapitres, brainstorm plan d'action
- PRMHH : Préparation des atelier #3, rédaction/révision chap. 4 et 5, rédaction plan d'action;
- FARR milieux naturels : demande de prix caractérisation tourbière Décarie

Gestion (ententes et conventions)

Baux de villégiature / sable et gravier

- Dossier Norascon : préparation pour renouvellement du BEX
 - Échanges et discussions
 - Rencontre tenue le 4 mai
 - Signature du BEX
- Tirage au sort 2022 / MERN
 - Analyse sommaire des projets
 - Estimation de coûts et réglementation municipale

Territoire public intramunicipal

Forestier

- Planification des travaux 2022-2023 ; analyse des données d'inventaire, planification chemin et calcul de débits, recherche d'entrepreneurs;
- Visite des érablières en production et vérification des nouvelles entailles
- Promotion du potentiel acéricole des érablières sur TPI, échanges avec de nouveaux promoteurs, préparation d'une capsule vidéo;
- Lac Lafleur : Inspection transport, gestion du mesurage, vérification préliminaire du chemin et des traverses de cours d'eau, analyse inventaire après-coupe, rapports d'exécution, sauvegarde des relevés GPS pour ajustement des superficies traitées.

- Visite terrain avec aspirant acériculteur. En lien avec les contingents obtenus lors de l'attribution 2021.

Foncier

- Régularisation canton Wabasse
- Parc de la Biche : Accompagnement et rencontre avec Lac-du-Cerf pour les projets 2022

TNO

- Embauche et entrée en poste d'un inspecteur-adjoint
- Échanges discussions – projet GMR en TNO
- Suivi sur les crues printanières et état des chemins
- Préparation des sorties terrains été 2022

SDRK :

- CA (19 avril)

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

CPTAQ	Dossier 42937- Mme Georgette Dicaire
MELCC	PAEPRMHH -Possibilité de demande de modification de délai
MFFP	Première rencontre comité chemin à double vocation -Laurentides
Mun. Nomingue	Résolution pour suivi de dossier PPCMOI et modification PU
Mun. La Macaza	Dérogation mineure – 308 ch. Joseph-Topolinsky, La Macaza
Juriseo Avocats	Copie conforme de la mise en demeure – Chalets bail Club Mishomis
CPTAQ	Compte-rendu de la demande et orientation préliminaire – Dossier 435355
WSP	Engagement dans le cadre du projet PIACC – No 211-12355-00

RÉSOLUTION MRC-CA- 16140-05-22

ABROGATION DE LA RÉOLUTION MRC-CA-16004-01-22 : PROJET D'ACQUISITION D'ORTHOPHOTOS POUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE MUNICIPALITÉ DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU la résolution MRC-CC-14586-04-22 quant à l'acquisition des orthophotos 2022;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution MRC-CA-16004-01-22 : Projet d'acquisition d'orthophotos pour une partie du territoire municipalité de la MRC

d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16141-05-22

**DÉPÔT DU BILAN DES CONSTRUCTIONS DEPUIS L'ADOPTION DE
L'ARTICLE 59**

ATTENDU l'adoption des règlements 408 et 409 portant sur la modification du schéma d'aménagement révisé, lesquels visaient l'intégration des modalités d'application de la décision 373401 — Demande à portée collective — Art. 59 de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le bilan des constructions réalisées sur les territoires des municipalités dans le cadre de la demande à portée collective pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16142-05-22

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 135-8**

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 135-8 modifiant son règlement numéro 135 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 135-8 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16143-05-22

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 137-5**

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 137-5 modifiant son règlement numéro 137 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 137-5 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16144-05-22

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE : RÈGLEMENT # 2012-362-9

ATTENDU que la municipalité de Nominique a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2012-362-9 modifiant son règlement numéro 2012-362 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2012-362-9 de la municipalité de Nominique, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16145-05-22

OCTROI DE CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE DE LA TOURBIÈRE DÉCARIE (AMGT-01-2022)

ATTENDU les demandes de prix dans le cadre du contrat AMGT-01-2022 Caractérisation écologique de la tourbière Décarie;

ATTENDU les offres reçues ;

ATTENDU la recommandation de la directrice des services juridiques, du greffe et de l'approvisionnement;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité de mandater la firme A.J. Environnement inc. pour la caractérisation écologique de la tourbière Décarie, conformément aux documents de demande de prix et à son offre datée du 28 avril 2022 pour le prix de 12 230,00\$ avant les taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder aux paiements requis selon les modalités convenues à l'offre.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16146-05-22

AUTORISATION DE SIGNATURE | DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LE RENOUVELLEMENT D'UNE SABLIERE

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a signé le 31 août 2010 l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État et s'est vue, à cet effet, déléguer la gestion du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;

ATTENDU que pour pouvoir exploiter, des droits doivent être reconnus notamment via une Déclaration de conformité auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

ATTENDU qu'une Déclaration de conformité émise au nom d'un entrepreneur limite la délivrance de titres sur le site concerné à ce même exploitant;

ATTENDU que l'émission d'une Déclaration de conformité au nom du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles permet d'octroyer plusieurs titres au sein d'un même site;

ATTENDU que la MRC peut demander, au nom du MERN, une autorisation environnementale pour l'établissement d'une sablière en territoire public;

ATTENDU que l'aire d'exploitation 31J11-10 située à Chute-Saint-Philippe était en activité, que du potentiel minier est toujours présent et qu'il y a lieu de déposer une déclaration de conformité afin de renouveler l'autorisation environnementale à l'égard de ce site;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice adjointe du service de l'aménagement à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document relatif à la déclaration de conformité pour le site 31J11-10.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16147-05-22

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE CHUTE-SAINTE-PHILIPPE

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Chute-Saint-Philippe contenue dans sa résolution 12080-2022, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications aux règlements d'urbanisme, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16148-05-22

DEMANDE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACÉRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU la demande d'appui sur les résolutions de la ville de Rivière-Rouge et de la municipalité de Ferme-Neuve concernant le développement de l'acériculture sur le territoire de la MRCAL

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a déjà pris position et reconnu à plusieurs reprises dans divers documents d'orientations, l'importance d'assurer un développement mutiressources de la forêt ;

ATTENDU que le marché des produits de l'érable du Québec est actuellement en pleine expansion et que nos produits sont reconnus à travers le monde;

ATTENDU que la MRC AL possède un potentiel très intéressant d'érablière pour aider à combler cette demande grandissante en sirop d'érable ;

ATTENDU que l'acériculture offre des retombées économiques intéressantes et peut aider à revitaliser les municipalités de la MRC AL ;

ATTENDU que l'industrie forestière représente également un moteur économique d'importance pour la région;

ATTENDU l'importance d'assurer la diversification économique de nos industries;

ATTENDU que la MRCAL reconnaît et participe aux efforts de conciliation

des usages partagés entre les différents acteurs du territoire public;

ATTENDU que la MRC AL participe et apporte son support aux différentes initiatives des promoteurs pour développer l'acériculture sur son territoire (TGIRT, PAP, développement sur TPI, etc.)

ATTENDU que les producteurs et productrices du Québec travaillent en collaboration avec le MFFP et différents acteurs sur un plan directeur ministériel, pour favoriser le développement de l'exploitation acéricole sur les terres de l'État à court et surtout à long terme.

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité que la MRC appuie les démarches actuelles des principaux acteurs pour favoriser le développement de l'exploitation acéricole sur les terres publiques, tout en respect des droits déjà consentit. De plus, la MRC AL rappelle au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de considérer l'excellent potentiel de son territoire pour l'expansion de l'acériculture au Québec.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16149-05-22

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - AVRIL 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8850 à 8862, totalisant 9 623.95 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16150-05-22

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - AVRIL 2022

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements des TNO, portant les numéros 41 à 42, totalisant 2 265.54 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2022.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Aucune correspondance n'a été reçue.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16151-05-22

RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE SAISONNIER 2022 POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN VANIER

ATTENDU le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier présenté aux membres;

ATTENDU que le montant du protocole est de 30 000 \$ à partager entre six (6) partenaires;

ATTENDU que la contribution demandée à la MRC d'Antoine-Labelle est de

5 000 \$;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire faciliter l'accès à ses Territoires non organisés;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit protocole.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder au versement de 5 000\$, à même le fonds des TNO pour la réalisation de travaux 2022 sur des ponts et chemins, selon les modalités prévues audit protocole.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16152-05-22

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA (SDRK) POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN PANORAMA

ATTENDU la demande d'aide financière de La Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK);

ATTENDU que la demande vise un soutien financier de la MRC pour l'entretien estival du chemin Panorama du Parc régional du Réservoir Kiamika;

ATTENDU que la SDRK, via un protocole d'entente avec la municipalité de Chute-Saint-Philippe, participe financièrement à un entretien minimal de cette route;

ATTENDU que le chemin Panorama est le principal chemin menant au secteur Barrage du PRRK et le seul secteur à accueillir des VR, roulottes et tente-roulotte. Il est également emprunté par les VHR, motoneigistes et par les amateurs de pêche;

ATTENDU que le chemin Panorama constitue un des principaux accès au Parc régional créé par la MRC et que son prolongement constitue également un lien important vers les territoires non organisés (TNO) de la MRC;

ATTENDU que la SDRK demande un soutien financier afin de supporter sa propre contribution à titre de partenaire du protocole, soit un montant approximatif de 5 000 \$ pour l'année 2022;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité que la MRC contribuera à la hauteur de 50 % de la facture assumée par la SDRK dans l'entretien estival du chemin Panorama pour l'année 2022, pour un montant approximatif de 2 500 \$, incluant les taxes. Le montant sera versé sur présentation des pièces justificatives requises et à partir du fonds TNO pour l'entretien de chemin multiressources.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Participation au comité consultatif pour la vitalisation, le 19 avril ;
- Préparation et tenue de la rencontre du comité de suivi du PADF avec les MRC partenaires, le 20 avril ;
- Préparation et tenue de la TGIRT Nord, le 28 avril ;
- Participation à la rencontre du conseil municipal de Lac du Cerf, le 2 mai ;
- Participation à la rencontre du conseil municipal de Kiamika, le 2 mai ;
- Préparation et tenue de la rencontre du comité pour la protection de l'eau, le 3 mai ;
- Préparation de la rencontre du comité de chemins, le 11 mai ;
- Préparation de la TGIRT Sud, le 25 mai ;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

PROVENANCE

SUJET

MFFP

Contenu de base du rapport annuel TLGIRT

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16153-05-22

EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE RÉCEPTIONNISTE, POSTE PERMANENT, CLASSE II

ATTENDU la tenue du concours 22-AD-06 pour le poste d'adjointe administrative réceptionniste, poste permanent à temps complet;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Stéphanie Cormier afin de combler un poste permanent d'adjointe administrative réceptionniste classe II, à temps complet, à raison de 35 heures par semaine, à compter du 6 juin 2022, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16154-05-22

**EMBAUCHE D'UNE GREFFIÈRE ADJOINTE À LA COUR
MUNICIPALE, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE III**

ATTENDU la tenue du concours 22-AD-02 pour le poste de greffière adjointe à la Cour municipale, poste permanent et les entrevues du 21 avril 2022;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

ATTENDU les disponibilités de la candidate retenue et le souhait de la candidate d'effectuer un retour aux études à compter du 26 août 2022;

ATTENDU que suivant le 26 août 2022, la MRC devra procéder à l'embauche d'une greffière adjointe à temps complet, à raison de 35 heures par semaine, poste permanent;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Émilie Paiement afin de combler un poste occasionnel de greffière adjointe à la Cour municipale classe III, à temps complet, à raison de 35 heures par semaine, pour la période du 9 mai au 26 août 2022, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

Il est de plus résolu d'autoriser, suivant le 26 août 2022, Mme Paiement à effectuer un total de 20 heures par semaine, et ce, jusqu'à l'entrée en poste d'une nouvelle greffière adjointe et que la transition soit complétée pour ce poste.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16155-05-22

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE,
POSTE ÉTUDIANT, CLASSE IIM***

ATTENDU la résolution MRC-CA-16014-01-22 concernant l'embauche de technicien en évaluation foncière, poste étudiant, classe IIM;

ATTENDU les besoins au service de l'évaluation foncière;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Fabrice Bélanger afin de combler un poste étudiant de technicien en évaluation foncière classe IIM*, soit du 23 mai au 19 août 2022 à raison de 35 heures par semaine, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16156-05-22

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE,
CLASSE IIM, POSTE PERMANENT**

ATTENDU la tenue du concours 22-EV-02 pour le poste de technicien en évaluation foncière, poste permanent et les entrevues du 21 avril 2022;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Philippe Tourangeau afin de combler un poste permanent de technicien en évaluation foncière classe IIM, à temps complet, à raison de 35 heures par semaine, à compter du 16 mai 2022, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en

vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

**SUIVI - POSTE CHARGÉE DE PROJET | AGENT DE VITALISATION,
CLASSE V, POSTE OCCASIONNEL**

La directrice générale informe les membres du comité administratif qu'aucune candidature satisfaisant aux critères d'embauche n'a été retenue. Ce point sera traité à un prochain comité administratif.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne s'est manifesté.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 12 h 10.

Daniel Bourdon, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale et
secrétaire-trésorière**